

Les chiffres clés d'OVHcloud avant son entrée en Bourse le 15 octobre

OVHcloud a fait part de son intention de réaliser sa première cotation en Bourse le 15 octobre 2021, avec un prix d'action proposé entre 18,5 et 20 euros. Ce qui valorise le spécialiste français du cloud computing entre 3,5 et 3,75 milliards d'euros. Maddyness revient sur les chiffres clés de l'entreprise.

Temps de lecture : minute

5 octobre 2021

Mise à jour d'un article paru le 27 septembre 2021

OVHcloud lève le voile sur ses indicateurs clés. L'entreprise a fait part, dans un communiqué publié ce mardi 5 octobre 2021, de son intention de réaliser sa première cotation en Bourse le 15 octobre, avec un prix d'action proposé entre 18,5 et 20 euros. Ce qui la valorise entre 3,5 et 3,75 milliards d'euros. L'objectif de cette manœuvre de l'expert du cloud computing est de lever 350 millions d'euros afin d'investir massivement dans les infrastructures. Le document qu'il a récemment remis à l'Autorité des marchés financiers (AMF) est riche en informations.

Approuvé le 17 septembre 2021, il stipule que le chiffre d'affaires de la société créée en 1999 par Octave Klaba s'élève à quelque 623 millions d'euros pour le dernier exercice fiscal – ayant pris fin le 31 août 2021. Ce qui constitue une hausse de 8,9 % sur un an, malgré l'incendie ravageur qui a touché ses serveurs strasbourgeois au mois de mars. L'AMF note, cependant, que la hausse est limitée si on la compare à celle enregistrée un an plus tôt (+13,4 %). La faute à la pandémie de Covid-19 qui a, entre

autres, incité les entreprises à reporter leurs projets de migration vers le cloud afin de se concentrer sur d'autres priorités de développement.

52 % du chiffre d'affaires réalisé en France

D'autres chiffres peuvent être tirés de ce document d'enregistrement : un Ebitda (bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement) à hauteur de 263 millions d'euros, une trésorerie opérationnelle à 139,3 millions d'euros, et un résultat à 30,6 millions d'euros sur le dernier exercice. D'après l'AMF, 62 % des revenus générés par OVHcloud viennent du marché privé. 80 % du chiffre d'affaires est réalisé en Europe, dont 52 % en France. Le gendarme boursier relève que *"les entités américaines du groupe ont représenté 5,7 % de son chiffre d'affaires 2020"* alors que le marché y est bien plus important. *"Les entreprises en Europe ont été plus lentes à adopter des solutions cloud"* , pointe l'AMF, qui porte à l'attention des futurs investisseurs son questionnement sur *"l'expansion internationale"* de l'entreprise tricolore - vCloudAir, acquise auprès de VMWare, a été difficilement intégrée.



À lire aussi

Believe : "En entrant en Bourse, on a essuyé les plâtres pour

l'écosystème tech"

Or c'est précisément afin de doper son développement en Amérique du Nord et en Asie qu'OVHcloud cherche à se coter, d'ici à la fin de l'année 2021, sur Euronext Paris. *"Nous ambitionnons d'atteindre un taux de croissance organique du chiffre d'affaires de 25 % à l'horizon 2025, qui pourrait être soutenu par des acquisitions"*, a ainsi expliqué Michel Paulin, directeur général, soit près de 780 millions d'euros.

L'entreprise ambitionne, en effet, de lever 400 millions d'euros et d'atteindre la valorisation de 4 milliards d'euros. Mais les experts ayant audité sa situation soulèvent d'autres points d'attention. Ainsi, 25 % de son chiffre d'affaires serait généré par ses activités d'hébergement de sites web, d'enregistrement de domaines et de téléphonie. *"Des marchés hautement concurrentiels et évoluant rapidement"*, d'après l'AMF, qui laisse entendre que le risque de se faire griller la politesse par la concurrence est assez élevé.

Les risques de sécurité et de protection des infrastructures

Qui plus est, la nature des activités d'OVHcloud l'expose à de nombreuses cyberattaques. Le gendarme boursier déplore le fait que la société *"s'appuie sur des solutions de sécurité fournies par des tiers et ne contrôle pas les mécanismes utilisés pour maintenir la sécurité de ses systèmes"*. La protection des infrastructures constitue l'autre faiblesse majeure de la société aux yeux de l'AMF, qui rappelle aux potentiels investisseurs que l'incendie de ses centres de données de Strasbourg dans la nuit du 9 au 10 mars 2021 *"a eu, et pourrait continuer d'avoir, un impact défavorable significatif sur ses revenus et bénéfices, sa situation financière et sa réputation"*. Si l'expertise judiciaire est encore en cours afin de déterminer les causes de l'incident, OVHcloud a jugé que quelque

"65 000 clients et 120 000 services" ont été touchés. En outre, l'entreprise roubaisienne reconnaît avoir perdu 2,9 millions d'euros de chiffre d'affaires et dépensé 18,4 millions d'euros en réparations.



À lire aussi

"La disponibilité des données est un prérequis à la réussite économique des entreprises"

Les conséquences de cet événement pourraient, selon l'audit du gendarme boursier, *"entraîner un retard de trois à quatre trimestres dans la trajectoire de croissance prévue"* par l'entreprise, *"bien que cela soit incertain, et que l'impact pourrait être plus important"*. Nombre de clients ayant souffert de l'incendie ont reçu de la part d'OVHcloud des avoirs et bons - 5,2 millions et 28,3 millions d'euros, respectivement. Mais des dommages et intérêts sont à prévoir : l'entreprise d'Octave Klaba a prévu, dans ce cadre, une enveloppe de 32,3 millions d'euros.

La gestion d'infrastructures, indissociable de ce type d'activité, constitue pour l'AMF un point d'attention à prendre en compte au moment d'investir : *"De nombreuses installations sont situées dans d'anciens bâtiments industriels, qui pourraient présenter des défauts structurels"* .

Validant le document d'enregistrement d'OVHcloud, le gendarme boursier a toutefois relevé que celle-ci affiche "*une capacité avérée à générer une croissance rentable à grande échelle*". Reste à voir comment les marchés réagiront à ces éléments lors de l'introduction en Bourse, attendue dans les prochaines semaines.



À lire aussi

Shadow : des interrogations persistent après la reprise par
Octave Klabba

Article écrit par Arthur Le Denn